

Santé infantile/Grippe saisonnière Tout sauf une épidémie

CM
Libreville/Gabon

CONTRAIREMENT à ce que pense l'opinion publique, la montée du syndrome grippal observé chez les enfants depuis quelques semaines dans la capitale gabonaise n'est pas une épidémie. Selon les professionnels de santé rencontrés dans plusieurs Centres de Santé Maternelle et Infantile (SMI), le phénomène de grippe constaté chez les tout-petits résulte du fait que ces derniers font partie de la couche la plus vulnérable de la population.

"Lorsqu'une personne infectée tousse ou éternue, elle projette dans l'air des

gouttelettes porteuses de virus qui atteignent et que vont inspirer les personnes se trouvant à proximité immédiate. Le virus peut aussi se propager par les mains. C'est pourquoi on conseille vivement aux parents de respecter quelques règles d'hygiène lorsqu'une personne infectée vit aux côtés de l'enfant, à savoir se couvrir la bouche et le nez à l'aide d'un mouchoir au moment de tousser et se laver régulièrement les mains avant d'être en contact avec l'enfant", explique un médecin.

Infection virale très contagieuse, ce sont souvent certains symptômes de la grippe comme la fièvre, les éternuements, le nez coulant qui amènent les parents à aller consulter un



Photo : I.M.

spécialiste. "C'est la fièvre poussé à faire consulter le pédiatre ce matin. Ce et le nez bouché qui m'ont ma fille de deux ans chez dernier a diagnostiqué une

Dans les Centres de Santé Maternelle et Infantile, les enfants présentant des symptômes de grippe affluent en consultation chez le pédiatre.

grippe", explique Adèle, une jeune mère.

Faisant aussi partie de la couche la plus vulnérable en cas d'infection grippale, les sages-femmes recommandent aux femmes enceintes de rapidement se faire consulter et se soigner en cas de grippe, car la toux, lorsqu'elle devient forte, peut entraîner des contractions de l'utérus et conduire à un accouchement prématuré.

Grossesses précoces dans le Haut-Ogooué et le Moyen-Ogooué

S'attaquer au phénomène à la racine

CNB
Libreville/Gabon

UN protocole d'accord, en vue du projet de "lutte contre les grossesses précoces et non désirées dans les provinces du Haut-Ogooué et du Moyen-Ogooué", sera signé entre la Représentation nationale du Fonds des Nations unies pour la population Gabon (UNFPA) et l'ambassade du Japon, ce jeudi 5 septembre 2019 au cabinet du ministre de l'Éducation nationale, chargé de la formation civique. Ce protocole qui vise la mobilisation des res-

sources auprès des partenaires bilatéraux pour ce projet dans les deux provinces se fixe pour objectif de renforcer les actions menées en faveur des jeunes sur l'éducation sexuelle complète (ESC). Notamment dans la province de l'Estuaire, par la Direction générale de l'enseignement scolaire et normale, d'une part et la Direction nationale de la santé maternelle et infantile d'autre part. Avec une population estimée à 1,8 million d'habitants, le Gabon dispose de 54,6 % de moins de 25 ans, selon l'UNFPA. Les adolescentes dont l'âge varie entre 15 et 19 ans, constituent 21 %

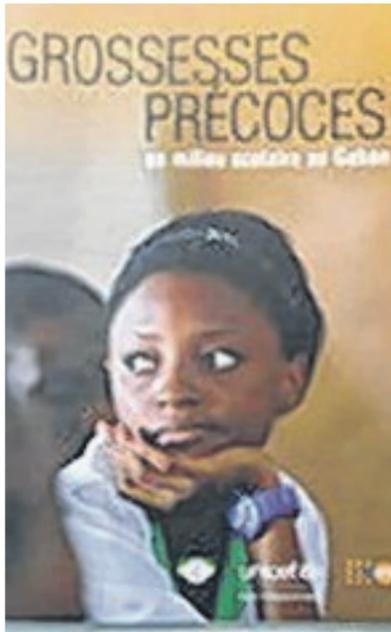


Photo : DR

Le fléau tend à prendre de l'ampleur au Gabon.

de l'ensemble de la population féminine en âge de procréer.

La mortalité maternelle est estimée à 316 décès pour 100 000 naissances vivantes en 2012. D'après l'organisme onusien, cette mortalité s'explique en partie par les grossesses précoces. Selon le recensement de la population de 2013, 35 % des adolescentes étaient enceintes ou l'avaient déjà été. Cette fécondité précoce a atteint 59 % dans les zones rurales. Les grossesses précoces s'expliquent, entre autres, par le manque d'information et d'éducation sexuelle. 89 % des adolescentes n'auraient

pas de connaissances sur leur période de fécondité, et 79 % n'auraient pas des bonnes informations sur le VIH/SIDA.

Pour lutter contre ce fléau, le gouvernement a adopté un plan national de développement sanitaire qui ambitionne de faire passer d'ici 2021 la fécondité chez les jeunes filles de 28 % à 14 %. L'objectif du projet de "lutte contre les grossesses précoces et non désirées dans les provinces du Haut-Ogooué et du Moyen-Ogooué" est de réduire de 20 % le taux de grossesses précoces chez les filles de 15 à 19 ans d'ici 2021.

Brève santé

USA: le Michigan va interdire les cigarettes électroniques aromatisées

AFP
USA/Michigan

L'ETAT américain du Michigan a annoncé mercredi l'interdiction des recharges aromatisées pour cigarettes électroniques dans le but de prévenir le vapotage chez les jeunes, alors que les autorités sanitaires s'inquiètent des effets sur la santé d'un produit longtemps présenté comme inoffensif.

"En tant que gouverneur, ma priorité numéro une est de protéger nos enfants", a déclaré la gouverneure Gretchen Whitmer. "Les vendeurs de produits de vapotage utilisent des parfums aux bonbons pour accoutumer les enfants à la nicotine, et du marketing trompeur pour faire croire que ces produits ne sont pas dangereux". La décision prendra effet

sous quelques semaines, une fois que le texte sera finalisé, et sera valable six mois, renouvelables.

Les ventes de recharges et liquides de nicotine aromatisée seront interdites dans le commerce et en ligne dans le Michigan. L'Etat va aussi interdire tout marketing qui présenterait le vapotage comme "propre", "sûr" et "sain". Les affichages publicitaires pour les cigarettes électroniques seront également prohibés.

Le succès des cigarettes électroniques aux Etats-Unis depuis quelques années, et notamment de la marque Juul chez les jeunes, a provoqué une réaction retardée mais de plus en plus sévère des autorités sanitaires au niveau fédéral mais aussi localement.

L'administration de Donald Trump a lancé des enquêtes sur Juul, basée



Photo : AFP/L'Union

Les cigarettes électroniques aromatisées bientôt interdites dans le Michigan.

à San Francisco, et a annoncé l'an dernier l'interdiction prochaine de la vente sur internet des recharges aromatisées du type chewing-gum ou

nounours, qui plaisent aux plus jeunes. Sous pression, Juul a pris des mesures pour empêcher la vente de ses produits aux mineurs en ligne et chez ses distri-

buteurs. Plusieurs Etats américains ont relevé depuis l'an dernier l'âge minimum pour acheter des cigarettes électroniques à 21 ans. San

Francisco les a complètement interdites à la vente. A cela s'ajoute une mystérieuse épidémie de maladies pulmonaires graves qui a touché à ce jour 215 vapoteurs et fait un mort, selon les Centres de contrôle et de prévention des maladies.

Les enquêteurs n'ont pas identifié de marque ni de produit spécifique ayant causé ces maladies, qui se manifestent par toux, essoufflement, douleurs de poitrine, et dans certains cas vomissements et diarrhées.

Mais dans "de nombreux cas", des substances au cannabis avaient été utilisées par les malades. Par précaution, les autorités fédérales ont appelé les Américains la semaine dernière à ne pas utiliser de recharges au cannabis, une pratique qui se banalise chez les vapoteurs.